



L.A.P.E. de Lorraine

Travaux en ateliers :

Réflexion à partir de trois questions :

- Quelles observations fait-on autour de la violence dans nos lieux ?
- Quelles attitudes a-t-on dans ces situations ?
- A partir de quand signaler une situation, qui contacte-t-on ?

Mise en commun des ateliers :

Il y a différentes formes de violences observées dans les LAEP

Les violences physiques (les coups, attitudes corporelles comme les doigts d'honneur, comportement excessif).

Les violences verbales (propos insultants, dévalorisants).

Les attitudes des parents : manque d'attention à l'enfant (ex : ils n'interviennent pas quand l'enfant tombe et se fait mal, ils ne répondent pas aux sollicitations de l'enfant), les attitudes extrêmes comme le trop de rigueur ou pas de limites. Des attitudes entre parents : ignorer l'autre, ne pas faire l'effort de parler français.

Les violences morales (pression exercée par le parent pour que l'enfant fasse telle activité, sur stimulation, parents qui mettent la barre trop haut, non respect des besoins de l'enfant (sieste, gavage ou au contraire pas de goûter...)).

Beaucoup d'accueillants observent ces violences au moment du départ du lieu.

Les attitudes des accueillants :

L'accueillant peut se référer au règlement : respect des uns et des autres, non violence. C'est important d'interdire toute violence physique sinon il peut y avoir surenchère de violence.

Il peut mettre des mots sur les situations difficiles, essayer d'amener du positif par la parole ou sinon agir en s'occupant de l'enfant, en le rassurant

On peut aider le parent à décoder le comportement de l'enfant, à mieux répondre à ses besoins, à porter un autre regard sur son enfant.

L'accueillant peut solliciter l'intervention des autres parents en amenant un débat : et vous, comment vous gérez cela ?

Ce n'est pas facile de ménager à la fois le parent et l'enfant, il faut être le porte parole de l'enfant et du parent.

L'humour peut être parfois utilisé pour détendre l'atmosphère et désamorcer la violence.

L'accueillant doit s'appuyer sur ses collègues et sur la supervision, échanger par rapport à ce qui s'est passé, comment chacun a vécu la situation, chacun a sa tolérance. Il peut ré interpellé le parent au cours d'une autre séance en disant par ex : « la dernière fois, vous étiez énervé au moment du départ, cela n'allait pas ». Le parent sent que cela a été repris, c'est important : il y a du suivi, on lui tend une perche, il la prend ou pas. C'est sa liberté mais il comprend que sa venue au LAEP n'est pas anodine.

La violence est l'expression d'une souffrance, elle ne part pas forcément d'un mauvais sentiment. Certaines attitudes peuvent nous choquer alors que dans certains groupes : ce peut être la manière habituelle d'opérer de la famille.

La question du signalement :

Patricia Stephano rappelle la position du LAPE Lorraine et renvoie à la responsabilité de citoyen de chaque accueillant (cf charte)

Un document est distribué aux participants qui expose la loi du 5 mars 2007.

Avant de signaler, l'équipe peut s'appuyer sur la supervision. Il est important d'en parler avec la famille.

Intervention de Léa Sand Psychanalyste à Paris: « Cette violence chez les parents qui nous interroge »

Léa Sand est psychologue de formation initiale, psychanalyste et psychothérapeute. Elle a travaillé 25 ans en PMI, crèche et a commencé sa pratique professionnelle en maternité. Ce parcours professionnel s'est articulé autour de la préoccupation de travailler sur la relation mère-enfant et le désir d'enfant (question beaucoup abordée dans les années 70).

Elle fait partie de l'association ANAPSY PE qui regroupe des psychologues qui travaillent auprès des tout petits. Plusieurs ouvrages ont été publiés chez Erès : « Des psychologues auprès des tout petits, pourquoi faire ? » et « A l'écoute des bébés et de ceux qui les entourent. ».

Le thème traité aujourd'hui est en lien avec deux autres thèmes travaillés précédemment au sein du LAPE Lorraine avec Léa Sand : « Lien mère-enfant et la formation de ce lien » et « Continuité du lien et discontinuité du lieu ». Ces travaux ont permis de mener une réflexion sur la question de l'accueil dans les LAEP : créer du lien en passant par un autre lieu que le lieu habituel pour la famille.

Le thème d'aujourd'hui : la violence, est un sujet qui occupe beaucoup de personnes aujourd'hui : des professionnels de la santé, de la petite enfance, les politiques. Certains parlent de la violence des tout- petits. L'association ANAPSY PE fait partie du mouvement : « Pas de zéro de conduite pour les tout-petits », Patricia Stephano précise que le LAPE Lorraine est également signataire de la pétition. Personne dans son coin n'a trouvé de solution mais dans les LAEP : les professionnels ont la volonté de s'arrêter et de questionner ce thème. La formulation du thème proposée aujourd'hui est ambiguë : phonétiquement, on ne sait pas si le mot interroge s'écrit : « e » ou « ent ». Est-ce la violence ou les parents qui nous interrogent ? Cette ambiguïté est intéressante parce que bien évidemment, ce sont les deux qui nous interrogent.

Un tour de table est proposé aux participants de la journée afin de recenser les questions qui préoccupent les accueillants. Quelques remarques : Comment gérer les situations de violence (retrait, peur, ressentiment) ? Besoin d'être au fait de ce qu'on éprouve- La façon de réagir à la violence peut être violente aussi – Notre perception de la violence peut être différente de celle d'autres personnes, dans certaines familles : certains comportements ne semblent pas considérés comme étant violents, la culture d'origine et l'environnement sont importants – Comment éviter que les ressentis durant l'accueil ne s'accumulent ? Intérêt d'un outil, support de discussion pour l'équipe, cela suppose également que l'institution donne du temps à l'équipe pour ces échanges – Préoccupation de l'institution : le bien-être de l'équipe est important. L'équipe c'est aussi une famille : elle donne à voir quelque chose quand elle reçoit.

A partir de quand peut-on parler de violence ?

C'est difficile à définir, nous n'avons pas tous, à un niveau personnel, professionnel, selon notre formation, la même perception de la violence. Nous ne situons pas la barre au même endroit. Il y a différentes formes de violence sans parler d'intensité. Il y a des violences qui sont sourdes, explicites, verbales et comportementales.

Les violences verbales : les insultes, injures. Ces violences avec un registre de vocabulaire grossier sont de plus en plus répandues et ne sont pas réservées aux quartiers sensibles.

Il y a d'autres façons d'exprimer de la violence : l'indifférence, le silence, le retrait.

Au cours du tour de table, l'accent a été mis sur ce que les accueillants éprouvent. C'est un aspect très important même si cela paraît subjectif. C'est avec ce que l'on éprouve qu'on peut commencer le lien avec la famille. On sent quelque chose : il y a une violence, une tension, des petits paramètres qui sont récurrents. Il faut être attentif à ces clignotants. A une époque, on incitait les professionnels à être objectifs mais quand la

subjectivité est bien analysée, quand elle reste à sa place, quand on ne conclut pas à partir de cela, elle est intéressante car dans l'humain on travaille avec cela. A travers un certain nombre de mécanismes, on arrive à traduire quelque chose de l'émotion, de ce que l'on observe, on arrive à le traduire à partir de son propre réceptacle : « Notre peau de tambour », l'instrument sur lequel quelque chose de l'émotivité rebondit. Ce sont des paramètres qu'on ne peut pas négliger mais à partir de cela, on ne peut pas conclure qu'il y a violence.

Un accueillant a évoqué également que parfois la violence s'exprime et parfois non, cela dépend des jours, cela dépend de l'humeur, en psychanalyse : on utilise le terme de pulsion.

Nous sommes habités par deux types de pulsions :

- Les pulsions de vie : du côté de la construction, du lien, de l'amour au sens très large : amitié, amour entre parent et enfants, envie de travailler ensemble.
- Les pulsions de mort : c'est l'envie de détruire, de frapper, de conflictualiser.

C'est cette pulsion de mort qui nous concerne plus aujourd'hui car elle fait référence à la violence.

Quand on parle de violence, il faut faire une place à cette envie de violence : en équipe, entre familles et accueillants, entre adultes, entre enfants et parents et entre enfants. On lui fait une place mais on apprend à les canaliser.

Il faut parfois passer par des conflits même avec les enfants mais il faut apprendre à gérer le pulsionnel, ce qui nous déborde. Il faut rassurer l'enfant, la violence : c'est quelque chose que nous connaissons tous, nous les humains : nous faisons partie de la même espèce que lui, nous avons appris à faire avec. C'est important de ne pas bannir la violence ou les envies de destruction car si on met un couvercle dessus, à force de ne pas dire les choses : elles peuvent sortir d'une manière très brutale. On arrive à un moment où c'est un volcan et cela sort comme les eaux d'un barrage qui cède. Les adultes qui viennent dans un LAEP, arrivent avec des histoires de voisinage parce qu'ils habitent dans le même quartier, ils ont parfois des comptes à régler entre eux qu'on ignore.

Comment peut-on apprendre à canaliser les pulsions ?

Il ne s'agit pas d'empêcher l'expression de la violence mais on peut montrer dans les LAEP qu'il y a possibilité de différer cette expression et d'apprendre à la canaliser.

On apprend vite dans la vie, que ce soit une pulsion de vie ou de mort, qu'on ne peut pas se jeter sur quelqu'un pour l'embrasser ou le frapper. On mûrit, on se socialise. Dans les LAEP, les accueillants peuvent favoriser d'autres formes d'expressions pour exprimer certaines pulsions.

Quels sont ces moyens d'expression ?

Le langage : les mots sont importants, comme l'expression de Marie Cardinal « Des mots pour le dire », quelques fois, on peut dans le langage exprimer une pulsion et éviter de la traduire dans le geste. Dans le langage, il faut utiliser les mots adéquats qui vont permettre de ne pas agresser dans la parole en utilisant des mots non dégradants, ni insultants, ni blessants.

Le jeu : c'est un mode d'expression magistral pour exprimer les pulsions : jouer, se déguiser. La fonction du masque : c'est une dérivation de la pulsion mais néanmoins une expression de celle-ci. Jacques Bril, anthropologue a écrit un livre de recherche sur la fonction du masque et son rapport avec la paternité : « Le masque ou le père ambigu ».

Les histoires, les contes : les histoires qui font peur, qui parlent de désirs incestueux, de séparations, de mort, de violences. Ce sont des histoires qui nous intéressent, qui disent des choses sans être dans la violence. Par exemple, le conte « Peau d'Ane » peut être raconté aux enfants dès l'âge de 4 ans, période où l'enfant vit le complexe d'Œdipe et où il peut être face à des parents qui éprouvent des tentations incestueuses. L'héroïne du conte met en place des stratégies pour tenir son père à distance.

L'humour : il est souvent utilisé dans les LAEP, il permet de désamorcer en amont la violence. Il permet de banaliser, d'indiquer au parent qu'il n'est pas le seul à avoir de telles pulsions. On peut faire référence à sa propre violence ou tentation de violence quand on se sent fatigué, excédé. On signifie à l'autre qu'il n'est pas le seul monstrueux. Tout humain peut être traversé par la colère, par la pulsion, par la dépression. Dans les LAEP,

on peut rencontrer des mamans dépressives, isolées qui n'ont pas la possibilité d'exprimer leur désarroi. L'humour : c'est une main tendue aux parents pour leur dire qu'ils sont humains. On passe à côté d'un drame mais on ne fait pas semblant que cela n'existe pas. Parfois, c'est effrayant de se dire qu'on fait partie de la même humanité qu'une personne qui inflige une souffrance à un enfant. C'est pourquoi il est intéressant de faire appel à notre subjectivité : essayer de partir à chaque fois de ce que nous connaissons, nous éprouvons, nous sommes tous concernés par les enfants que nous en ayons ou pas, nous avons tous été enfant.

Il y a plusieurs manières de réagir à ce que la presse qualifie de monstrueux : nous pouvons utiliser la morale ce qui est une tentation bien normale. Mais, ce qui est plus porteur pour travailler, c'est d'utiliser l'éthique. L'éthique réfère à quelque chose dans laquelle nous nous impliquons, il n'y a pas quelqu'un qui sait, qui a le droit et qui connaît et quelqu'un qui serait monstrueux, hors de l'humain. L'éthique nous unit de manière universelle alors que la morale nous sépare car nous n'avons pas tous les mêmes références sur le bien et le mal.

La symbolisation : c'est un terme emprunté à la psychanalyse. Parfois, en observant la relation nouée par une mère avec son enfant, nous percevons que quelque chose manque. Il manque le maillon de la symbolisation. Par exemple : la main va plus vite que la pensée, il n'y a pas eu symbolisation de la chose, de la pensée, il y a eu directement passage à l'acte. La symbolisation est travaillée en thérapie, c'est avec ce maillon manquant que nous pouvons travailler avec les personnes qui sont violentes avec leur enfant.

Ce qui est souvent repéré chez les personnes qui infligent des maltraitements aux enfants, c'est que la personne violente se dévalorise elle-même, à travers l'enfant qu'elle maltraite : il y a quelque chose d'elle-même qu'elle n'arrive pas à respecter. C'est de côté-là que nous ressentons une douleur quand nous sommes professionnels, nous avons le sentiment que quelqu'un qui dévalorise son enfant est quelqu'un qui n'a pas réussi à se valoriser lui-même.

Pourquoi cela nous interroge-t-il ? Cela nous interroge de voir un adulte s'en prendre à son propre enfant, comment expliquer qu'un parent ait cette attitude avec quelqu'un issu de lui ? C'est douloureux pour l'enfant et le parent qui vit également cette violence qui lui est adressée sous forme d'automutilation. L'individu qui vit dans une profonde dépression peut être amené à considérer qu'il n'a pas de propre valeur et que tout ce qui est issu de lui en perd de la valeur également. Il n'y a plus dans son enfant l'espoir qu'il mettrait pour lui-même d'une vie meilleure ou dans sa descendance quelque chose de meilleur qu'il a vécu dans sa propre enfance. Cette auto dévalorisation s'exprime par une agressivité démesurée vis-à-vis de ses propres enfants qui n'ont plus une valeur de vecteur vers l'avenir. C'est quelque chose de l'ordre de la transmission qui ne peut plus se faire. Parfois, c'est l'enfant qui pour se protéger de la violence, va passer le relais, il va chercher de manière empirique des appuis à l'extérieur, comme ces exemples nombreux d'enfants en consultation PMI qui accompagnent leur mère mais qui s'en vont jouer dès qu'ils perçoivent que leur mère exprime ce qui est difficile pour elle à un professionnel. Les enfants peuvent se dégager, en général, ils restent jouer tranquillement dans la salle d'attente. Dans les LAEP, il se passe la même chose, pour l'enfant : cela lui fait du bien que la mère ait quelqu'un d'autre pour s'exprimer.

Les différents types de violence :

Il faut se poser la question : Est-ce que l'enfant est battu ou grondé pour ce qu'il a fait ou pour ce qu'il est ? Est-ce que le parent gronde l'enfant parce qu'il a fait une bêtise, le parent pose des limites où, quoi que fasse l'enfant : il le dérange. Là, il y a maltraitance, l'enfant est en place de « douleur », cette situation de maltraitance doit mener à réflexion et éventuellement à signalement. A partir de là, on peut répertorier deux types de comportements de parent :

- **Les parents immatures :** ils se comportent avec leurs enfants comme s'ils étaient frère ou sœur, comme s'ils étaient eux-mêmes encore des enfants. Il ne sont pas dans une attitude éducative, ils sont pris dans du pulsionnel : ils sont pris dans le « j'aime »/ « j'aime pas », « j'ai envie »/ « j'ai pas envie » au même titre que leurs enfants. Ils vivent une relation de réciprocité et pas une relation enfant-parent où les places ne sont pas interchangeables.

- Les parents qui exercent une forme de sadisme, où il y a quelque chose de l'ordre du pervers.

Exemple d'une famille où les deux parents étaient particulièrement violents envers leurs quatre enfants, cette grande violence était visible en consultation et même dans le bureau du juge. Le père, vu en consultation, confie : « C'est bien la peine qu'on se retienne pour en arriver là (placement) ». Ce père a été abusé par son propre père qui a été incarcéré et la mère a été également abusée par son beau-père également incarcéré. Le couple s'est juré mutuellement de ne pas faire subir cela à leurs enfants. Ils éduquent comme ils peuvent leurs enfants malgré un passé lourd de violences et de placements. La réussite pour eux : c'est de ne pas passer à l'acte incestueux mais personne n'est venu les féliciter pour cela.

Des parents font ainsi de la prévention empirique de l'inceste, ils font des erreurs mais ne donnent pas libre cours au pire. Il y a beaucoup de violences intrafamiliales faisant référence à ce danger maximum devant lesquelles les parents n'ont pas de moyens de lutter. Un autre exemple : Une mère d'un petit garçon qui ne pouvait pas l'embrasser, ni lui dire un mot gentil. Il y avait beaucoup de tensions et violences palpables. Cette mère avait également été abusée par son père et tout rapprochement physique avec son enfant était impossible pour elle.

Toutes les violences ne sont pas imputables à l'évitement de l'inceste mais ce sont ces violences qui nous mettent le plus mal à l'aise.

Exemple donné par une accueillante qui travaille également dans une halte d'enfants : Une mère est venue avec son enfant à la halte, les effectifs étant complets ce jour là, l'enfant a été refusé. L'oncle de l'enfant est revenu en compagnie de l'enfant et l'a imposé par la violence. L'enfant a été accepté dans la structure mais cela n'a pas été parlé en équipe, ni par la suite avec la famille. Ce qui pose problème, c'est surtout le fait que cela n'a pas été parlé et surtout pas évoqué devant l'enfant. L'enfant peut retenir deux choses : si c'est demandé gentiment : on dit non, si c'est demandé violemment : on ne peut pas dire non. C'est important que l'enfant comprenne qu'on ne peut pas tout obtenir par la violence. On peut accepter l'enfant pour éviter un débordement de violence mais sans paroles c'est embêtant. L'enfant peut se sentir également mal à l'aise parce qu'il a été imposé, il faut lui dire que l'équipe est heureuse de l'accueillir mais rappeler le règlement et signifier que les professionnels sont garants du règlement, de l'équité et de la justice entre les enfants, la loi est la même pour tout le monde.

Question : Est-ce que toute forme de violence résulte d'une souffrance ?

Toute forme de maltraitance subie n'entraîne pas forcément de la violence, l'inverse est plus vrai.

Autre situation vécue dans un LAEP : une mère qui se déprécie ainsi que son enfant. Elle gênait beaucoup l'entourage : les autres parents, l'équipe. La gêne est un clignotant important, elle exprime un malaise, il faut creuser, porter une attention plus soutenue à ce qui se passe pour cette personne et son enfant ;

La supervision est un outil précieux, c'est un moment où nous pouvons nous interroger sur ce que nous éprouvons pour certaines personnes. A quel endroit cela transfère chez nous : est-ce que nous nous identifions à la mère, à l'enfant ou aux autres personnes présentes dans le LAEP. Qu'est-ce qui se passe en nous à ce moment là ? Dans ce transfert, nous pouvons comprendre ce qui se passe pour l'enfant. L'analyse de l'identification subjective du transfert peut aider à savoir à quelle place nous ressentons ce que nous ressentons.

C'est parfois important de prendre en charge l'enfant mais il est important qu'un autre membre de l'équipe s'occupe de la mère. Il faut donner à voir quelque chose, aider la mère à se décaler par rapport à la vision qu'elle a de son enfant mais ne pas être dans l'exemplarité sinon cette mère se sentira encore plus éloignée de son enfant.

Les moments du départ du lieu :

Les familles ont souvent du mal à partir du lieu, elles s'éternisent un peu. Le moment de la séparation donne à voir comment c'est difficile pour elles de se séparer. Le thème de la séparation a déjà été travaillé au cours d'une précédente journée : il n'y a pas de lien sans séparation, ni de séparation sans lien. Ces moments de séparation sont très importants dans les LAEP. Ces moments donnent à voir comme c'est difficile de se séparer

en général. Les paroles apaisantes qui sont prononcées par les accueillants sont des paroles de continuité : on s'est vu, on a passé un moment ensemble puis on va se séparer, on est dans le discontinu. Les paroles dites par les accueillants seront reprises par les parents, sans qu'on le sache, lors d'autres séparations dans d'autres endroits et réutilisées dans d'autres contextes. Pour les couples séparés, par exemple, les séparations répétées du week-end, du mercredi ou pour les vacances, sont difficiles : les conflits peuvent être réactivés, c'est très difficile pour les enfants de se séparer du parent qu'ils aiment.

Les LAEP donnent à voir qu'on peut passer un moment ensemble, se séparer et se retrouver sereinement. Rien n'est définitif : nous ne sommes pas dans la mort : « Soutenir le vivant et travailler le mortifère », cette phrase de René Clément illustre le moment où nous devons assouplir le mortifère, ce phantasme, cette crainte que nous avons de ne plus nous revoir et qu'il faut soutenir ce qui est bon ce qui fait partie de la vie.

Quels numéros appeler pour signaler une situation d'enfant en danger ?

Le numéro national : 119 pour tout le territoire qui transmet le contenu de l'appel téléphonique au département ou les numéros mis en place dans certains départements.

Soit en Lorraine:

54	Meurthe Moselle	et	C.E.M.M.A. Cellule Enfance en danger Meurthe et Moselle Accueil		0 810 27 69 12
57	Moselle		Cellule Enfance en Danger		0 800 05 67 89

Il est possible de révéler ou non son identité à ces numéros.

Il arrive qu'un rapport écrit soit demandé à l'appelant.

La position du LAPE Lorraine :

Le LAPE a défini, dans sa charte de l'accueillant une position, dans ces termes, à l'égard de cette question :

« Les situations de maltraitements renvoient l'accueillant à ses responsabilités citoyennes. ». Pas question, sous couvert de la confidentialité de nos lieux, d'échapper à notre responsabilité engagée dans ce lien que nous avons avec les usagers de nos lieux.

Cependant une démarche éthique est proposée, elle a été pratiquée dans certains de nos lieux :

- *Parler en supervision des situations qui nous préoccupent ou à des professionnels extérieurs au lieu qui pourront être ressource quand la supervision est trop rare.*
- *Parler aux parents concernés de notre démarche Leur donner les arguments qui nous poussent à signaler leur situation*
- *Leur proposer une rencontre, en dehors des temps d'ouverture du lieu, pour appeler les numéros ci-dessus devant eux afin qu'ils entendent les faits évoqués qui sont à l'origine de notre démarche (deux professionnels voire un responsable de structure peuvent être présents).*

Cette démarche permet:

- *De ne pas rompre le climat de confiance instauré dans nos lieux.*
- *Très concrètement : de demander leur nom et adresse à la famille*

Si l'utilisateur refuse ce rendez-vous alors on lui signale que la démarche sera faite le même jour sans lui. Le prénom, l'âge et quartier de l'enfant, parfois l'adresse de son école suffisent aux enquêteurs.

Une enquête sociale sera faite à partir de cette démarche, ce n'est pas aux professionnels qui signalent d'évaluer la véracité d'un propos de parent, ou d'un enfant, mais simplement dans cette démarche, il passe la main, conscient que cette situation le dépasse.

« Arrêtons nos a priori »: un signalement ne débouche pas sur un placement, une cellule peut décider d'une aide éducative par exemple, là encore ce n'est pas au professionnel qui signale d'imaginer la suite, il doit compter sur la compétence des professionnels qui recueilleront son signalement.